



Développement urbain et appui aux collectivités locales

BILAN D'ACTIVITÉ

2022



En 2030, 60 % des habitants de la planète vivront en ville. Les conséquences de cette urbanisation rapide sont sociales (développement des quartiers précaires et accroissement des risques de fragmentation sociale du territoire et de paupérisation de la population), économiques (concentration de population sans emploi et difficulté d'accès aux opportunités économiques) et environnementales (étalement urbain et accroissement de la vulnérabilité climatique). L'enjeu est de permettre aux villes de faire face à cette croissance urbaine et aux conséquences de cette dernière.

Face à ces défis, l'AFD accompagne la transition bas-carbone des villes et leur adaptation au changement climatique. Elle recherche l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et soutient un développement durable des territoires. Elle aide les acteurs de la ville à relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et de la vulnérabilité des territoires.

Pour avoir une vision complète de l'activité villes durables de l'AFD, ce bilan d'activité Développement urbain et appui aux collectivités locales peut être complété par les bilans d'activité des autres entités du groupe AFD intervenant en milieu urbain (Eau et assainissement en milieu urbain; Mobilité et transports urbains; Activités énergie en ville; Activités villes durables portées par le secteur privé via Proparco; etc.). Les financements pour les villes durables approuvés en 2022 par l'AFD dépassent au total les 3 milliards d'euros.

La stratégie

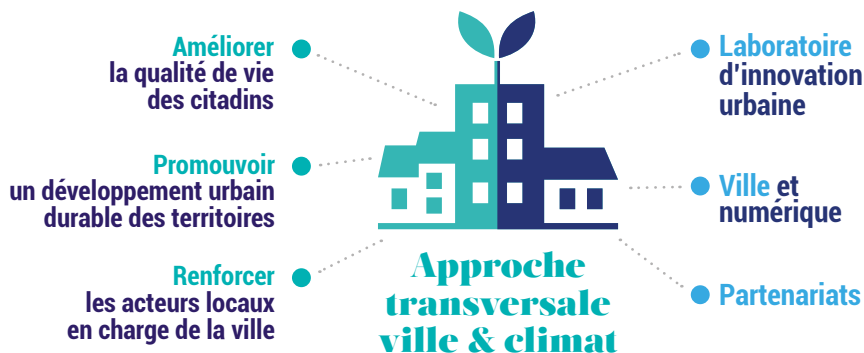
Villes durables de l'AFD

Accompagner et financer le développement de villes durables

L'AFD accompagne les villes pour relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et territoriales et de la vulnérabilité des territoires. Elle promeut la ville durable comme un processus de conception, de fabrication et de gestion en travaillant avec les acteurs en charge de la ville, la société civile et les habitants.

3 objectifs stratégiques

3 accélérateurs



Améliorer la résilience au changement climatique et la sobriété des villes

L'AFD intervient en faveur de l'atténuation et de l'adaptation et soutient les États et les collectivités pour agir sur différents leviers :

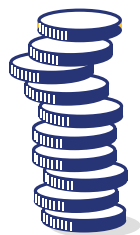
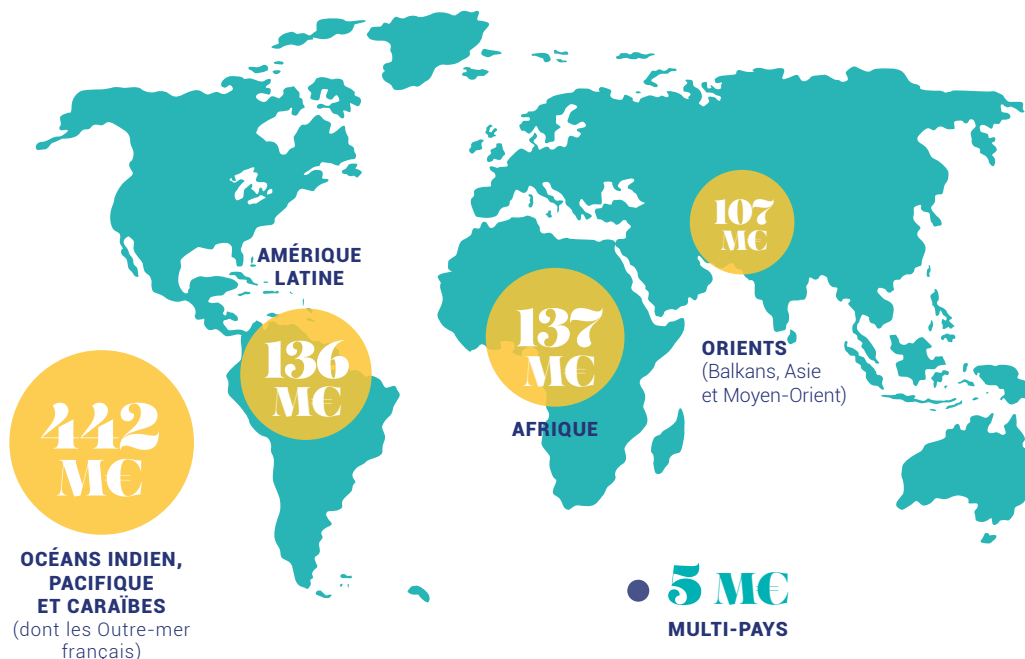
- **Se doter** d'un cadre incitatif pour encourager des stratégies et actions répondant aux défis du changement climatique.
- **Rechercher** des formes urbaines denses et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.
- **Encourager** un aménagement urbain résilient (prévention/gestion des risques de catastrophes naturelles, biodiversité en ville et solutions fondées sur la nature).
- **Favoriser** les projets permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Soutenir** les collectivités locales en tant qu'acteurs de la transition bas-carbone.
- **Mobiliser** des fonds et des outils pour identifier et concevoir des projets urbains à co-bénéfice climat.



Pour en savoir plus :
[FOCUS Villes durables](#)

Nos engagements développement urbain et appui aux collectivités locales en 2022

Répartition par région

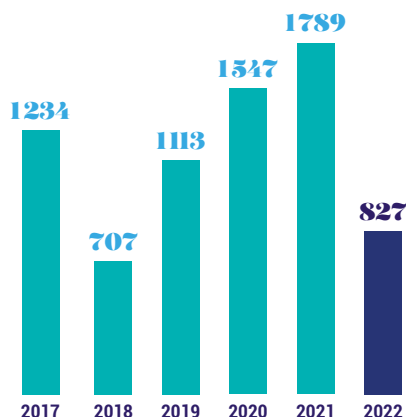


827 M€

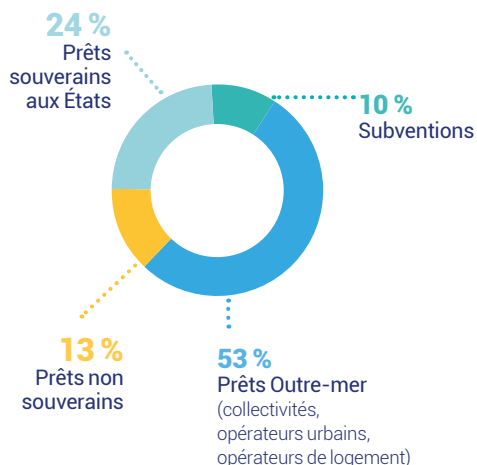
engagés en 2022
pour financer des projets
en faveur d'un développement
urbain durable et de l'appui
aux collectivités locales



Évolution des engagements (en M€)



Répartition par outil financier



47

**financements
alloués**



22 projets dans
les États étrangers

11 projets dans
les Outre-mer français

14 financements engagés en faveur de
la préparation, de l'appui et/ou du suivi
de projets dans les États étrangers

Des contributions multiples aux Objectifs de développement durable (ODD)

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Les projets de développement urbain et appui aux collectivités locales financés en 2022 s'inscrivent dans le cadre de l'**ODD 11 « Villes et communautés durables »**.

Ils contribuent en outre toujours à plusieurs ODD, à des degrés divers :

ODD SECTORIELS



ODD TRANSVERSAUX



Près de
56 %

soit **211 M€** de co-bénéfice climat dans les États étrangers, dont **96 M€** en faveur de l'adaptation au changement climatique.



L'approche villes et climat est transversale et présente dans chaque projet financé par l'AFD. **Les engagements dans le secteur en 2022 sont alignés avec l'Accord de Paris.** En 2022, 15 % des engagements concernent des projets dont l'objectif principal est l'atténuation et/ou l'adaptation aux effets du changement climatique.



86 %

des engagements 2022 en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les États étrangers.



Les nouveaux financements de l'AFD sur le secteur font preuve **d'une très bonne prise en compte des enjeux de genre** dans les projets de développement urbain et d'appui aux collectivités locales.

Résultats visés

Les engagements de l'AFD en **2022** dans le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales permettront dans les prochaines années :



à **6,1 M** d'habitants et d'usagers
de bénéficier d'une qualité de vie en ville améliorée

dont :



3,8 M

de personnes
qui bénéficieront d'une
amélioration des services
urbains essentiels
(eau, assainissement,
gestion des déchets,
électricité, énergie, etc.)



1,3 M

de personnes
qui bénéficieront
d'une amélioration des
conditions d'habitation,
d'accès aux espaces
publics ou aux
équipements urbains
socio-collectifs



0,6 M

de personnes
qui bénéficieront
d'une amélioration des
conditions de
vie en ville suite
à des crises



36 000

personnes
qui verront leurs
activités génératrices
de revenus ou leur
emploi soutenus



à **180** structures intervenant dans l'urbain
de bénéficier d'un renforcement de capacités techniques et/ou financières*

*Les structures comptabilisées dans cet indicateur d'impact sont multiples : collectivités territoriales financées et/ou appuyées dans le cadre d'un projet ; services d'une collectivité bénéficiant d'un renforcement de capacités ; ministères/agences étatiques bénéficiaires d'activités de renforcement de capacités ; UGP (Unité de gestion de projet) locale accompagnée dans la mise en œuvre des activités du projet ; comités de quartier/d'habitants mis en place, formés ou appuyés, associations locales financées et/ou accompagnées dans le cadre du projet, opérateurs urbains financés et/ou appuyés par le projet, etc.



Améliorer la qualité de vie des citoyens

Les projets centrés sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens représentent près de **20 %** des financements dans le secteur en 2022.

L'enjeu est de replacer les citoyens au cœur de la stratégie des villes et de mieux prendre en compte leurs besoins, en soutenant des actions en faveur d'un accès amélioré aux services urbains essentiels et sur des secteurs où la demande est croissante :

- **Renforcer** l'accès aux services urbains élémentaires (accès à l'eau potable, assainissement, éclairage public, transports et services de mobilité, etc.).
- **Réduire** l'impact environnemental et sanitaire des déchets solides en ville.
- **Développer** l'accès au logement et améliorer les conditions d'habitation.
- **Soutenir** l'accès à l'emploi et le développement économique local.

165 M€
engagés sur cet objectif
stratégique (14 projets) dont :



65 M€
sur des projets
d'amélioration de
l'accès aux services
urbains essentiels.

Turquie Valorisation par la municipalité des boues d'épuration



60 M€ - prêt non souverain AFD



L'AFD soutient la Société municipale d'eau et d'assainissement d'Antalya dans un projet de valorisation énergétique des boues d'épuration et d'extension d'une station d'épuration des eaux usées (STEP). L'objectif : réduire l'empreinte carbone du service via la production d'énergie d'une nouvelle unité de valorisation énergétique des boues, et améliorer l'accès des habitants à des services d'assainissement efficaces et durables grâce à l'extension des capacités de traitement de la STEP de Lara et la protection de l'environnement.

Qualité de vie améliorée pour

1,5 million d'habitants
et d'usagers

dont **475 000**

bénéficieront d'une amélioration
des services essentiels

17 500 tonnes de CO₂/an
économisées

Promouvoir un développement urbain durable des territoires

En 2022, **33 %** des financements sont axés principalement sur un développement urbain durable des territoires.

L'AFD promeut le territoire comme échelon pertinent d'intervention et accompagne les projets qui visent à :

- **Soutenir** le renouvellement des centres-villes et mettre en valeur le patrimoine.
- **Encourager** l'amélioration et l'intégration des quartiers précaires.
- **Accompagner** la sortie de crise des territoires.
- **Accompagner** les grands projets urbains.
- **Contribuer** au développement des villes intermédiaires.

273 M€
engagés sur cet objectif stratégique
(23 projets) dont :

54 M€
en faveur
de projets
de réhabilitation
des quartiers
précaires.

Brésil

Régénération verte,
résiliente et inclusive
de Porto Alegre



52 M€ - prêt souverain
500 000 € - subvention
d'assistance technique

Aux côtés de la Banque mondiale, l'AFD soutient la revitalisation urbaine du centre-ville de Porto Alegre, qui s'inscrit dans une vision du développement à long terme de la municipalité formulée à la suite d'un processus participatif. L'objectif : contribuer à une régénération résiliente et inclusive. Le projet comprend le financement d'infrastructures prioritaires améliorant la résilience aux catastrophes, la mobilité, les espaces publics, le patrimoine bâti et le renforcement institutionnel de la mairie. Des activités pour accroître l'inclusion sociale et économique de groupes défavorisés et vulnérables sont aussi prévues.

279 000

habitants et usagers
verront leur qualité de vie améliorée,

dont **68 000**

auront leur résilience
climatique accrue

Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

En 2022, **47 %** des financements visent en priorité le renforcement des acteurs locaux en charge de la ville.

L'AFD accompagne tous les acteurs impliqués dans les projets urbains et soutient la collectivité comme acteur clé du développement des territoires, à travers deux axes d'intervention :

- **Appuyer** les processus de décentralisation.
- **Accompagner** les collectivités locales dans leurs programmes d'investissement et l'accès aux financements.



390 M€
engagés sur cet objectif
stratégique répartis en
10 projets
de financement des
collectivités locales
et des opérateurs
urbains/de logement
des Outre-mer français.



En outre,
100 %
des projets dans
les États étrangers
incluent des
activités de
renforcement
des capacités

Tunisie

« Tanmia Baladia » : appui au développement municipal



3,1 M€ - assistance technique
via Expertise France

L'AFD finance le projet d'appui au développement municipal auprès de la Fédération nationale des communes tunisiennes (FNCT), mis en œuvre par Expertise France. Il intervient à la fois auprès de la FNCT pour développer son offre de service auprès des communes (notamment en matière de budgétisation sensible au genre) et directement auprès de communes pilotes pour des appuis techniques (planification) et des projets ciblés (projets innovants de développement local et de services publics locaux).

17 structures

(collectivités locales et institutions nationales)
bénéficient d'un renforcement de capacités

L'AFD dans les Outre-mer Premier financeur du secteur public local

L'AFD est l'un des premiers financeurs (et un financeur historique) des collectivités et opérateurs d'Outre-mer, aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations. Elle accorde des prêts budgétaires directs aux collectivités pour financer leurs programmes d'investissements, et des financements de projets aux opérateurs de logement et d'aménagement. Elle renforce également son rôle d'appui-conseil et de partenaire technique des collectivités, notamment sur la thématique climatique.

1 million

de personnes bénéficieront des financements
à destination des Outre-mer en 2022

Infrastructures sportives urbaines

Le sport est un levier de réalisation de l'Agenda 2030, contribuant à l'atteinte de nombreux ODD, dont l'ODD 11. L'AFD accompagne la mise en œuvre de stratégies « Sport pour tous » favorisant l'égalité d'accès à la pratique du sport, avec un accent sur l'égalité de genre et la réponse aux aspirations de la jeunesse. Elle finance des équipements sportifs de proximité, permettant de développer l'accès au sport et d'améliorer la qualité de l'offre et de sa gestion.

Sénégال

Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar

45 M€ - prêt souverain AFD

L'AFD finance la réhabilitation d'infrastructures sportives en perspective des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2026. Le projet réduira les inégalités d'accès aux infrastructures sportives et favorisera les pratiques sportives. Au programme : rénovation complète de trois grands équipements publics (stade, piscine, site d'équitation) et construction d'infrastructures de proximité dans divers quartiers dépourvus. Il définira aussi une

stratégie pérenne de gestion et d'entretien des équipements et mettra en place un plan d'action pour accroître la pratique sportive féminine et des personnes à mobilité réduite.

Plus de **1,1** million de citoyens

verront leur qualité de vie améliorée, dont **50 % de femmes**, par un meilleur accès à des équipements sportifs de qualité



Les laboratoires d'innovation urbaine

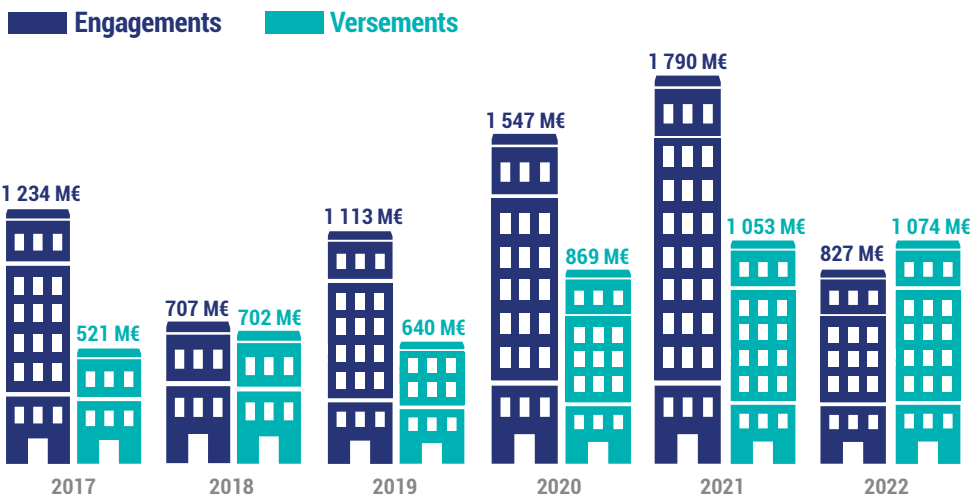


C'est un accélérateur de développement qui renforce la stratégie Villes durables. La société civile et les habitants doivent être associés à la construction de la ville et au projet urbain. Il s'agit de répondre aux besoins des usagers, en parallèle des projets urbains au temps long, en concevant des actions rapides pour tester une programmation urbaine, de nouveaux usages et modes de participation citoyenne.

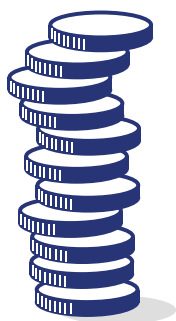
Un financement multi-pays de **5 M€** a été approuvé en 2022 pour ré-abonder l'initiative d'urbanisme participatif : c'est le programme « **Pépinière urbaine** » qui appuie des micro-projets portés par les habitants et rapidement mis en œuvre.

Engagements et versements

Évolution depuis 2017



Signatures



**1 284
M€**

Montant total des
conventions de
financement signées
en 2022 sur le secteur
du développement
urbain et de l'appui
aux collectivités locales

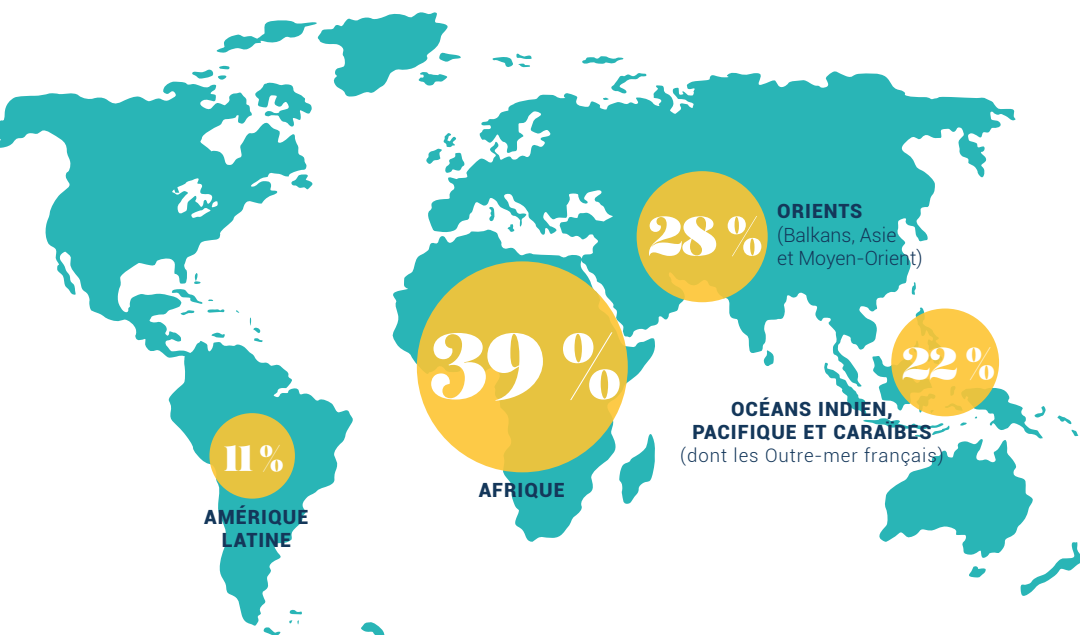


**57
projets**

dont la convention de
financement a été signée
en 2022 dans le secteur

Projets en cours

Répartition géographique des projets en exécution (en % des volumes alloués)



**204
projets**
en cours d'exécution
dans le secteur du
développement urbain et
de l'appui aux collectivités
locales au 31 décembre 2022



Pour un montant
total de financements
de **5,1 Mds€**
dont **2,7 Mds€**
restant à verser

Résultats obtenus

Durant l'année 2022, les projets développement urbain et appui aux collectivités locales en cours d'exécution ont permis :



à près de **12,6 M** d'habitants et d'utilisateurs
de bénéficier d'une qualité de vie en ville améliorée

dont :



plus de
1,8 M
de personnes
ayant bénéficié d'une
amélioration des services
urbains essentiels
(eau, assainissement,
électricité/énergie,
gestion des déchets)



plus de
2,6 M
de personnes
ayant bénéficié
d'une amélioration des
conditions d'habitation,
de l'accès aux espaces
publics ou aux
équipements urbains
socio-collectifs



plus de
19 100
personnes
qui ont vu
leur emploi ou
leurs activités
génératrices de
revenus soutenus



plus de
36 500
personnes
dont les conditions
de vie en ville
ont été sécurisées
suite à des crises



à plus de **1 830** structures
intervenant dans le secteur de l'urbain
de bénéficier d'un renforcement de capacités techniques et/ou financières

Les facilités de préparation de projets

L'AFD a mis en place, avec l'appui d'autres bailleurs et partenaires, plusieurs fonds régionaux ou sectoriels de préparation de projets. Ces fonds permettent de financer des études de faisabilité et des assistances techniques afin de préparer de futurs projets d'investissements urbains à co-bénéfice climat.



En 2022, l'AFD a accordé une subvention de **3 M€** pour **ré-abonder la facilité CICLIA - Cities and Climate in Africa**, dédiée à la préparation de projets de lutte contre le changement climatique dans les villes africaines.



Sustainable Housing Initiative

L'AFD a lancé en 2021 cette facilité multi-pays pour faciliter l'accès au logement abordable, décent et durable. **Financée à ce jour à hauteur de 3,2 M€**, cette initiative vise à appuyer la mise en œuvre de politiques publiques sur le logement durable via une assistance technique sectorielle aux entités publiques en charge du logement, aux niveaux national ou local.



Production de connaissances



→ La production de connaissances de l'AFD sur le secteur de l'urbain a notamment mis l'accent sur la nature en ville avec la publication d'un guide technique « Biodiversité en ville ».

→ L'AFD a organisé une conférence internationale (analyses scientifiques, pratiques) avec des déclinaisons géographiques.

→ L'AFD a co-organisé avec la Banque mondiale, la ville de Paris et Expertise France, d'un atelier-formation à Paris pour des représentants de villes de pays d'intervention de l'AFD.



Événements

L'AFD a participé à plusieurs événements majeurs consacrés à la ville durable comme le Forum urbain mondial à Katowice en Pologne (organisé par l'ONU Habitat) le sommet Africités à Kisumu au Kenya (organisé par Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique) et la COP27 sur le climat à Charm el-Cheikh.

Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 250 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France

Tél : +33 1 53 44 31 31